

SOMMAIRE

	Pages
« Avant-propos : quelle déclaration de révision de la Constitution? », par Francis Delpérée	3
« Les limites de la parole impie », par Marie-Françoise Rigaux	7
« Pour un droit constitutionnel des médias », par François Tulkens	13
« Le pluralisme 'à la Belge': un modèle à revoir », par Hugues Dumont	23
« La parité sexuelle sur les listes de candidat(e)s », par Marc Verdussen	34
« A la recherche d'un équilibre entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif », par Hendrik Vuye	39
« D'une Cour d'arbitrage à une Cour constitutionnelle », par André Alen	57
« Une interdiction constitutionnelle des partis liberticides », par Marc Uyttendaele et Nathalie Van Laer	65
« Tout jugement est motivé et rendu publiquement », par Michel Leroy	77
« La survivance anachronique du jury », par Marc Verdussen	79
« L'excès de droit », par Michel Leroy	83
« Pour la révision de l'article 162 de la Constitution relatif aux communes et provinces », par Philippe De Bruycker et Dimitri Yernault	89
« Le contrôle de constitutionnalité des traités internationaux », par Francis Delpérée	97
« Brèves réflexions sur une éventuelle révision de l'article 195 de la Constitution », par Jean-Claude Scholsem	99
« Les dispositions en trompe-l'œil », par Francis Delpérée	107

R E V U E B E L G E D E

DROIT CONSTITUTIONNEL

1 9 9 9



Numéro spécial

QUELLE DÉCLARATION
DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION?

BRUYLANT

R E V U E T R I M E S T R I E L L E

Parution 1999